

Eté

Règlement pour les réservations

Réservation à l'avance

Chaque membre actif, soit : adulte, étudiant et junior dispose d'une possibilité de réserver un terrain pendant une heure, 7 jours à l'avance

cette réservation apparaît en rouge sur le planning des réservations de Tennis libre

Le programme demande automatiquement le nom du 2^{ème} membre lors de l'établissement de la réservation

La réservation sera refusée si le 2^{ème} membre a déjà une réservation rouge en place

Réservation le jour même

Chaque membre actif, soit : adulte, étudiant et junior dispose d'une possibilité de réserver un terrain pendant une heure, le jour même

cette réservation apparaît en bleu sur le planning des réservations de Tennis libre

Le programme demande automatiquement le nom du 2^{ème} membre lors de l'établissement de la réservation

La réservation sera refusée si le 2^{ème} membre a déjà une réservation bleue en place

Attention : pas possible si l'un des deux membres a déjà une réservation ce jour là (bleue ou rouge)

Impossible de réserver une heure déjà entamée !!

Annulation d'une réservation

Nous demandons aux membres qui ne peuvent pas venir jouer de supprimer leur réservation, pour libérer le terrain pour les autres membres
C'est possible jusqu'à 5 minutes avant le début de l'heure réservée

Réservation pour un double

Possible, mais difficile à réaliser !!

- A) il faut sélectionner 2 heures au début de la réservation avant le choix du partenaire
- B) il faut ensuite sélectionner « double » et choisir les 4 membres dans les listes proposées
- C) La réservation sera refusée si 1 des 4 membres a déjà une réservation en cours

Pas possible de réserver 2 heures de suite pour jouer en simple

Par contre, si le terrain n'est pas réservé pour l'heure suivante, vous avez la possibilité de continuer de jouer, mais sans faire de réservation

Important :

Si 10 minutes après le début de l'heure réservée, les membres inscrits ne sont pas sur le terrain, le terrain est considéré comme libre et peut-être occupé sans réservation par des membres désirant jouer !!

Restrictions de réservations

Les terrains N° 2, 3, 4 et 6, peuvent être réservés 7 jours à l'avance
et le jour même selon règlement ci-dessus

Les terrains N° 1 et 5, ne peuvent être réservés que 1 heure avant de jouer
par contre comme les réservations se font par internet, pas besoin d'être présent
avant le début de l'heure réservée

Les membres actifs adultes et étudiants peuvent réserver sans restrictions

Les membres juniors ont par contre des horaires limités, soit :
du lundi au vendredi, de 08h00 à 18h00 inclus
les samedis, dimanches et jours fériés, pas de limitation

Professeur

Le professeur à priorité sur les membres, pour les terrains N° 1 et 5
du lundi au vendredi

Cours juniors du mercredi

En plus du terrain N° 5, les N° 3 et 4, sont à disposition du professeur et de ces aides
le mercredi de 13h00 à 18h00, si nécessaire

En cas de pluie ce jour là, les cours juniors ont priorité sur les **N° 1 et 2**
et les réservations éventuelles sur ces terrains par des membres sont annulées

Par contre, si le professeur n'utilise pas tous les terrains réservés pour les cours
les membres peuvent y jouer sans restriction

Pour cela, il suffit de demander au professeur si le terrain est libre

Fair-play

Il n'est pas autorisé de :

Utiliser le code ou le nom d'une autre personne pour faire une réservation pour soi !
Utiliser le nom d'une autre personne que celles qui se trouvent sur le terrain pour jouer

Toute tricherie constatée sera notée

et le comité se réserve le droit de prendre une mesure d'interdiction temporaire d'utiliser
les terrains du club, à l'encontre de ce membre

Il est autorisé de :

Jouer à **la place** d'un membre empêché de venir utiliser sa réservation, sans changer le
nom inscrit sur le tableau de Tennis libre

Le respect de ces règles facilitera la vie du club !!

Merci d'avance !

Utilisation des terrains

Terrains extérieurs N° 3, 4, 5 et 6

Ne peuvent être utilisés que si le responsable des terrains
l'autorise !!

Si les panneaux : terrains impraticables sont mis
il est interdit d'aller y jouer !!

Lorsque les terrains sont libre d'accès il faut respecter
les consignes suivantes :

Avant de jouer, si nécessaire passer la toile de nettoyage

Si le terrain est sec : arroser avant et après !!

Toujours passer la toile de nettoyage après avoir joué !
et nettoyer les lignes !!!!

Terrains intérieurs N° 1 et 2

Toujours utiliser des chaussures et des balles propres !!
Les semelles noires ne sont autorisées !!!

Toujours passer la toile de nettoyage après avoir joué !

Eclairage des terrains

L'éclairage des terrains extérieurs n'est pas autorisé après 22h00

L'éclairage des terrains intérieurs est autorisé jusqu'à 23h00

Si un terrain éclairé, n'est pas utilisé l'heure suivante, il doit être
impérativement éteint !! (économie d'énergie)

Entretien des terrains :

Le responsable de l'entretien des terrains a autorité envers tous les membres
pour l'autorisation ou l'interdiction d'utiliser les terrains

Ce responsable est dorénavant :

Luis Perreira

titulaire du diplôme de gardien de courts depuis octobre 2011

En son absence, c'est Rémy Marmet, également titulaire de ce diplôme
et membre du comité, qui le remplace